**RFP22-4030**

# Annexe 5 : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L’OFFRE FINANCIERE

1. **Prix total de l’offre (en chiffres et en lettres, en Euros (€) et hors taxe).**

*Merci de détailler au maximum votre offre de prix, en détaillant les coûts de la prestation ainsi que les frais prévisionnels de déplacement.*

NB :

* Au titre de l’arrêté n°92-355 du 19 décembre 1992 relative au régime de l’exonération ou de la réduction des droits et taxes applicables aux marchandises importées sur le territoire de Wallis et Futuna, les achats réalisés par la Communauté du Pacifique au bénéfice de Wallis et Futuna dans le cadre de cette prestation financée par le Fonds Européen de Développement sont admis en franchise de tous droits et taxes
* Au titre de l’article Lp. 494-7 (Nouvelle-Calédonie), les achats réalisés par la Communauté du Pacifique au bénéfice de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de cette prestation sont exonérés de la taxe générale sur la consommation